

**Zeitschrift:** Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte  
= Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie =  
Annuario della Società Svizzera di Preistoria e d'Archeologia

**Band:** 78 (1995)

**Artikel:** Une riche sépulture de la nécropole de la route de Bussy à Payerne VD

**Autor:** Castella, Daniel / Duvauchelle, Anika / Geiser, Anne

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-117437>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Daniel Castella, Anika Duvauchelle et Anne Geiser

## Une riche sépulture de la nécropole de la route de Bussy à Payerne VD\*

avec la collaboration de François Eschbach, Chantal Martin et Marcello A. Porro<sup>1</sup>

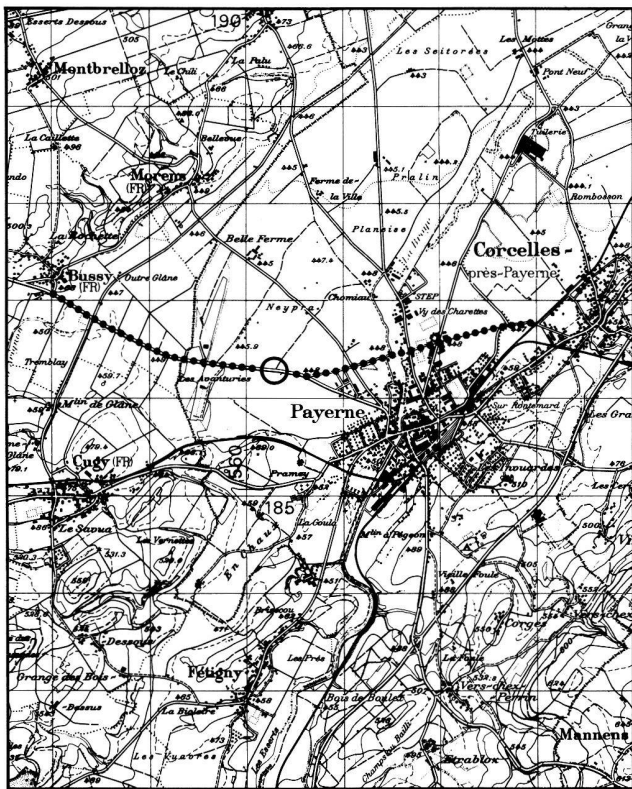


Fig. 1. Payerne VD, Route de Bussy. Plan de situation de la nécropole (cercle). En pointillé, le tracé supposé de la voie antique (toponyme «Vý des Charettes»). Ech. 1:75 000. Publié avec l'autorisation de l'Office Fédéral de la Topographie du 9.11.1994.

### Introduction

Découverte en 1991 à l'occasion des sondages préliminaires liés à la construction de l'autoroute R.N.1<sup>2</sup>, la nécropole gallo-romaine de la route de Bussy à Payerne a fait dès 1992 l'objet de plusieurs campagnes de fouilles et de prospection<sup>3</sup>. Situé en rase campagne entre Payerne et le village fribourgeois de Bussy (altitude: 445 m), le site (fig. 1) se développe sur plus de 200 m de part et d'autre de l'actuelle route cantonale R.C. 517, dont le tracé semble se superposer à une voie antique reliant la Broye vaudoise (Avenches/Corcelles-près-Payerne VD) au bassin du lac de Neuchâtel (Estavayer-le-Lac FR ou Yvonand/Yverdon VD); c'est du moins ce que suggèrent les recherches de l'IVS<sup>4</sup>, la présence de plusieurs séries de fossés parallèles à la route et la répartition même des sépultures<sup>5</sup>. En l'état actuel des recherches, deux groupes principaux de sépultures peuvent être distingués: un groupe occidental, plus précoce (env. 50–120/150 ap. J.-C.), réunissant une majorité de sépultures à incinération, principalement à coffret de bois et à concentration d'ossements, et un groupe oriental globalement plus tardif (2e–4e s. ap. J.-C., voire plus tard encore<sup>6</sup>), où prédomine légèrement l'inhumation en pleine terre. Bien que relativement peu nombreuses (près de 75 à ce jour), les sépultures de cette nécropole se signalent par leur grande variété typologique et par quelques particularités intéressantes touchant aux rituels funéraires.

C'est dans le groupe oriental qu'a été mise au jour en juillet 1993 la sépulture à inhumation faisant l'objet principal de cette communication (st. 88). Ce secteur se caractérise par sa très grande complexité, liée à la nature même du terrain (piétinement, sédimentation rapide et irrégulière, perturbations modernes), à la présence de plusieurs fossés et de vastes zones de décharge apparemment liées à une ou plusieurs aires de crémation voisines<sup>7</sup> et aux nombreux recoupements des structures funéraires. Précisons d'emblée que cette tombe est, pour le site, tout à fait atypique: alors que la majorité des inhumations sont des tombes en fosse, sans aménagement particulier et pauvres en matériel, la sépulture st. 88 se distingue par la présence d'un cercueil et le dépôt d'un abondant mobilier.

\* Publié avec l'appui financier du Département des Travaux publics, de l'Aménagement et des Transports du Canton de Vaud.

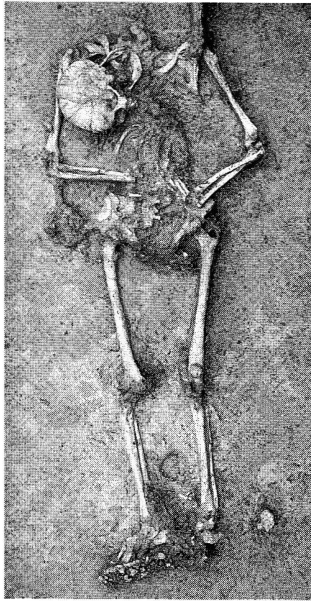


Fig. 2. Payerne VD, Route de Bussy. Zone est. Tombe à inhumation st. 88. Vue en plan du squelette, après prélèvement des récipients en offrande.

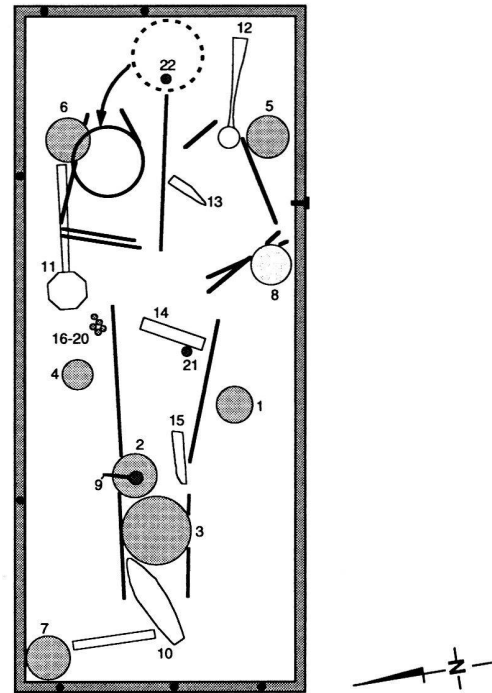


Fig. 3. Payerne VD, Route de Bussy. Zone est. Tombe à inhumation st. 88. Plan schématique du cercueil et répartition du mobilier. Les chiffres renvoient au catalogue et aux fig. 4 et 5.

## L'inhumation d'adulte st. 88

### Description

Orientée est-ouest, parallèlement à la voie antique supposée, la sépulture st. 88 apparaît dès les premiers décapages comme une vaste fosse rectangulaire (env. 215 × 140 cm) aux limites indistinctes et au comblement hétérogène, très riche en matériel, majoritairement brûlé (céramique, verre, fer, esquilles osseuses, etc.), sans relation directe avec la sépulture. Une partie de ces trouvailles, essentiellement datables de la seconde moitié du 1er et du début du 2e s., provient d'une ou plusieurs incinérations dérangées lors du creusement de la fosse (en particulier de la tombe à concentration d'ossements st. 70<sup>8</sup>); une fibule de bronze du type Riha 4.2.2 figure parmi ce matériel<sup>9</sup>; on ne peut exclure que cet objet, qui n'a pas subi le feu, ait appartenu au mobilier de l'inhumation féminine st. 98, également recoupée par la st. 88<sup>10</sup>. Dans les matériaux de remplissage de la fosse a été postérieurement implantée une inhumation de nouveau-né (st. 90; simple fosse circulaire, sans mobilier).

Déposé dans la moitié sud de la fosse, le cercueil cloué (c. 192 × 68 cm<sup>11</sup>) est conservé sur une hauteur de quelques centimètres sous la forme d'une mince trace argileuse large d'environ 5 cm, légèrement plus foncée que le ter-

rain environnant, accompagnée de quelques clous en situation caractéristique, la pointe tournée vers le haut<sup>12</sup>. Les fibres ligneuses préservées dans la couche de corrosion de ces clous ont été identifiées par le Laboratoire Romand de Dendrochronologie<sup>13</sup>: il s'agit de fibres de conifère, probablement de sapin blanc (*Abies alba*)<sup>14</sup>.

Le défunt (fig. 2) repose en position dorsale; le crâne, basculé sur le thorax et écrasé, n'est plus en connexion avec les vertèbres cervicales: ce déplacement, caractéristique d'une décomposition en espace vide, assure l'existence d'un couvercle et suggère que la tête reposait à l'origine sur un coussin. Cette hypothèse est corroborée par les traces de tissu observées sur la surface inférieure du manche de la louche en fer no 12, déposée au-dessus de l'épaule gauche du défunt. Le bras gauche est replié sur le bassin et le droit sur le ventre; les membres inférieurs sont allongés et parallèles; les pieds, inclinés sur la droite, sont chaussés de souliers à semelles cloutées.

L'examen anthropologique (M. A. Porro, Turin) a permis l'identification d'un adulte (mature?), de sexe masculin, d'une stature estimée de c. 173–174 cm. L'individu est dolichocrâne, avec un occipital légèrement bombé. Deux observations pathologiques mineures ont été effectuées: des traces de périostite (d'origine inconnue) sont si-

gnalées sur les faces mésiales des tibias, ainsi qu'une formation osseuse suspecte sur la paroi interne du frontal, à la hauteur du sinus frontal droit (exostose; tumeur bénigne primaire).

### Le mobilier

Un riche mobilier a été déposé à l'intérieur du cercueil (fig. 3–5):

La céramique se compose de deux coupes (nos 1 et 2; à gauche du fémur gauche et sur le genou droit), d'un bol (no 3; entre les tibias) et de deux cruches à une anse (nos 6 et 7; sur l'épaule droite et à côté du pied droit) et de deux gobelets nos 4 et 5; à droite du fémur droit et à côté de l'épaule gauche).

Le nombre de récipients est ici nettement supérieur à la moyenne des inhumations contemporaines d'Avenches VD-En Chaplix. Sur ce site, en effet, seuls deux mobiliers d'adultes comprennent plus de trois récipients<sup>15</sup>, alors que plus de la moitié des tombes avec céramique ne contient qu'une ou deux pièces de vaisselle. Les cruches y sont les récipients les plus fréquents, et il n'est pas rare d'en rencontrer plus d'une par sépulture.

Le verre est présent sous la forme d'une bouteille cylindrique à une anse (no 8), placée à la hauteur du coude gauche.

L'os travaillé est représenté par une petite cuillère (no 9), déposée dans la coupe no 2. Son manche en pointe et son cuilleron circulaire sont caractéristiques des *cochlearia*, destinés à la consommation des escargots – lat. *cochleae* –, mais également des œufs<sup>16</sup>. Cette utilisation se voit ici confirmée par la découverte dans la même coupe d'une coquille d'œuf écrasée (espèce non déterminable), seule offrande alimentaire identifiée dans la sépulture.

Le matériel en fer, particulièrement abondant et intéressant, se compose d'une paire de chaussures à semelles cloutées (no 10), d'une poêle (no 11; sous le bras droit), d'une louche (no 12; au-dessus de l'épaule gauche), d'un marteau (no 13; sur la poitrine), d'un groupe de petits objets (cuillère, couteaux?, stylet, clou) probablement réunis dans une sacoche (no 14; au-dessous du pubis) et d'une scie à guichet (no 15; à l'intérieur du genou gauche).

Les monnaies ont été offertes au nombre de sept<sup>17</sup>: cinq deniers d'argent (nos 16–20) étaient réunis dans une bourse (retrouvée près de la hanche droite du défunt); un *as* ou *dupondius* de bronze (no 21), recueilli près de la hanche gauche, se trouvait peut-être dans la sacoche présumée no 14, alors que l'*as* de bronze no 22, découvert à l'intérieur du crâne, pourrait avoir été à l'origine déposé dans la bouche du défunt.

### Catalogue (fig. 4; 5)

1. PY93/11311–7. Coupe TS Drag. 33. Estampille: *NNAMIM*. Lezoux; *Cinnamus?*; Antonin-Commode?
2. PY93/11311–9. Coupe TS Drag. 40. Gaule orientale.
3. PY93/11311–6. Bol hémisphérique Drag. 37. Pâte beige orangé, fine; vernis rouge orangé. Décor guilloché.
4. PY93/11311–2. Gobelet ovoïde à lèvres assez haute, soulignée par une cannelure horizontale peu profonde; base étroite. Pâte claire, fine; vernis brunâtre à brun noir, mat.
5. PY93/11311–4. Gobelet/tonnelet ovoïde à bord épaissi, rentrant, dans le prolongement de la paroi et souligné par une cannelure horizontale externe. Pâte grise, assez fine; traces de vernis externe noir (*terra nigra*). Décor de rectangles hachurés imprimés à la roulette.
6. PY93/11311–3. Petite cruche à embouchure légèrement évasée et col profilé d'un renflement externe (*Halsring*); anse en ruban. Pâte claire, fine; vernis externe orangé, probablement appliqué à l'éponge.
7. PY93/11311–8. Cruche à panse ovoïde et long col étroit; lèvres en bandeau rectangulaire, faiblement détaché du col; anse de section presque rectangulaire, à double bouchet. Pâte orangée, assez fine; vernis orangé à brun orangé, brillant.
8. PY93/11311–1. Bouteille cylindrique en verre, Isings 51a (*AR* 160). Bord retombant à lèvres repliée vers l'extérieur en direction du bas, puis ourlée vers l'intérieur; col cylindrique; épaule marquée; fond apode, légèrement concave; anse en ruban à bords renflés. Verre naturel bleu vert très pâle, contenant de nombreuses bulles et des filandres. Récipient repris au pontil.
9. PY93/11311–18. Cuillère (*cochlear*) en os à cuilleron rond et manche en pointe de section circulaire, se terminant en «queue de rat» sous le cuilleron.
10. PY93/11311–11. Chaussures, type 3c d'après C. van Driel-Murray et M. Gechter (voir note 31). Ce type se caractérise par une ligne de clous périphérique, doublée sur le côté extérieur du soulier; le cloutage interne se concentre sur le talon et la plante du pied, seul un clou est situé sous la voûte plantaire. La semelle de la chaussure droite, seule dessinée, a été conservée à l'horizontale, tandis que celle de gauche a été retrouvée en position verticale, toujours placée sous le pied. Cf. C. van Driel-Murray et M. Gechter (note 31) pl. 3,53.
11. PY93/11311–13. Louche en fer. Le cuilleron, circulaire et profond, est prolongé par un manche constitué d'une bande plate, évasée à son extrémité. Cette forme triangulaire terminale, encadrée par un léger rebord, est percée de 2 trous de fixation à sa base; à son sommet, la présence d'un rivet n'est pas à exclure (amas de rouille). Quelques traces de tissu ont été conservées grâce à l'action des agents corrosifs du fer. Cf. MRA, inv. AV89/7162–3 (inédit).
12. PY93/11311–12. Poêle en fer. La petite poêle est octogonale. Sous son fond est fixé (probablement riveté) un long manche de section rectangulaire. Son extrémité en T forme deux pieds sous la poêle; la stabilité est assurée par un troisième pied forgé à l'autre extrémité du manche. Cf. J. Prammer (voir note 23) fig. 66.
13. PY93/11311–14. Marteau en fer. La fine panne et la table octogonale encadre un œil circulaire percé dans un renflement en accolade. Un clou, servant d'angrois, est planté dans le manche en bois qui a été partiellement conservé par la corrosion. Poids: 135,91g. Cf. J. Curle, *A roman frontier post and its people. The fort of Newstead in the parish of Melrose (Glasgow 1911) pl. LXIII/5*; B. Champion, *Outils en fer du musée de Saint-Germain. Revue archéologique* 3, 1916, pl. V, 29069.
- 14a. PY93/11311–19a. Cuillère (*cochlear*) en fer. Le cuilleron, circulaire et peu profond, est prolongé sans décrochement, par un manche de section circulaire. 3 fragments de tige, également de section circulaire, semblent provenir du manche. Cf. E. Riha et W.B. Stern (voir note 27) pl. 14,138.
- 14b. PY93/11311–20 a et b. Couteaux(?) en fer. 2 fines lames fragmentaires en fer présentent le départ d'une soie. Leur largeur est semblable, contrairement au décrochement à leur base. Cf. V. Schaltenbrand (voir note 22) pl. 69,8; W.H. Manning (voir note 32) pl. 54,Q32.
- 14c. PY93/11311–21. Stylet en fer. Cette pièce, fortement corrodée, possède une longue spatule triangulaire. La tige, fragmentaire, ne semble pas présenter de renflement au-dessus de la pointe. Cf. V. Schaltenbrand (voir note 22) pl. 67,17.
- 14d. PY93/11311–22. Clou en fer. W.H. Manning (voir note 32), type 1B.
15. PY93/11311–16. Scie à guichet en fer. Le dos de la lame, aux bords parallèles, se courbe et plonge vers la pointe. La denture, constituée de triangles scalènes dirigés vers l'avant, ne semble pas être avoyée. Quelques traces (fibres de bois conservées par la rouille, présence éventuelle d'un rivet) suggère que cette scie fut cassée au départ d'une soie plate. Cf. W.H. Manning (voir note 32) pl. 9,B21.

16. PY93/11311-5e. Trajan, Rome, 112-117, denier. Av.: IMP. TRAIANO AVG. GER. DAC. P.M.TR.P. COS. VI P.P.; Trajan, tête laurée à dr.; grènetis périphérique. Rv.: S.P.Q.R.OPTIMO PRINCIPI, à l'exergue; ARAB ADQ.; l'Arabie debout de face, la tête tournée à g., tenant un rameau; à ses pieds un chameau; grènetis périphérique. AR, 3.137 g, 18,5/17,2 mm, 180° (usure: 4/3). Réf.: C. 20. 26; RIC II, 261. 245; BMC, III. 96. 474-476.
17. PY93/11311-5a. Trajan, Rome, 112/114-117, denier. Av.: [IMP. C]AES. NER. TRAIAN. OPTIM. AVG. GERM. D[AC.]; Trajan, buste lauré et drapé à dr.; grènetis périphérique. Rv.: PARTHICO P.M. TR. P. COS. VI. P.P. S.P.Q.R.; la Valeur debout à dr., le pied g. sur un casque, tenant de la main dr. une lance et de la g. un *parazonium*; grènetis périphérique. AR, 2.673 g, 19,6/18,5 mm, 180° (droit: coin légèrement décentré vers 230°; usure: 3/3). C. 39. 193v.; GER; RIC II, 268. 334 (114-117); BMC III, 122. 631-633 (112-117).
18. PY93/11311-5d. Hadrien, Rome, 134-138, denier. Av.: HADRIANVS AVG. COS. III P.P.; Hadrien, tête laurée à dr.; grènetis périphérique. Rv.: MONE-TA AVG.; la Monnaie debout de face, la tête tournée à g., tenant de la main dr. une balance et de la g. une corne d'abondance; grènetis périphérique. AR, 3.13 g, 18,6/17,7 mm, 180° (usure: 3/3). C. 186. 966; RIC II, 370.256; BMC III, 326.680.
19. PY93/11311-5b. Antonin le Pieux pour Marc-Aurèle César, Rome, 145-147, denier. Av.: AVRELIVS CAE-SAR AVG. PII F.; Marc-Aurèle, tête nue et imberbe à dr.; grènetis périphérique. Rv.: COS II; l'Honneur debout à g. tenant une branche de la dr. et une corne d'abondance de la g.; grènetis périphérique. AR, 3.244 g, 18,8/18,4 mm, 360° (contremarque au droit au-dessus de la joue, usure: 2/3). RIC III, 80. 429a (145-147?); BMC 85. 594 (145-160?).
20. PY93/11311-5c. Antonin le Pieux, Rome, 145-161, denier. Av.: ANTONINVS-AVG. PIVS P. P.; Antonin, tête laurée à dr.; grènetis périphérique. Rv.: C-OS.-II-II; deux mains jointes tenant un caducée et des épis de blé; grènetis périphérique. AR, 3.451 g, 16,9/16,5 mm, 180° (usure: 2/2). C. 304. 344; RIC III, 43. 136; BMC IV, 77. 533.
21. PY93/11311-10. Hadrien, 117-138, atelier ind., *as* ou *dupondius*. Av.: [...]; Hadrien, tête à dr. Rv.: Ind. AE, 7.32 g; 26/25 mm; 0°. RIC II, ind.
22. PY93/11311-17. Domitien, 81-96, atelier ind., *as*. Av.: [...]; Domitien, tête laurée à dr.; grènetis périphérique. Rv.: [...]; abstraction personnifiée debout de face, la tête à g., tenant de la main dr. une corne d'abondance et de la g. un objet ind.; grènetis périphérique. AE, 8.02 g; 26,2/24,3 mm; 360°. RIC II, ind.

### Le mobilier en fer (Anika Duvauchelle)

Le mobilier en fer de la sépulture comprend différentes catégories d'objets: un marteau et une scie à guichet représentent l'outillage; une poêle, une louche, deux lames de couteaux(?) et une cuillère illustrent les ustensiles culinaires; un stylet évoque l'écriture; des chaussures cloutées suggèrent l'habillement et finalement quelques clous rappellent le domaine de la quincaillerie. L'excellente conservation de la plupart de ces objets, leur facture particulièrement soignée, ainsi que la rareté de certains détails morphologiques, confèrent à cet ensemble un caractère exceptionnel.

Les découvertes d'outils en contexte funéraire sont relativement fréquentes dans les environs de Trèves et au Tessin, mais sont plutôt occasionnelles chez nous<sup>18</sup>. Les offrandes de ce type étaient le plus souvent déposées auprès d'un défunt adulte et de sexe masculin; on considère alors qu'elles témoignent de la profession de ce dernier.

La tête du marteau no 13 fut mise au jour à la hauteur du thorax: sa position autorise à penser que le manche de l'outil fut placé dans la main du défunt lors de l'ensevelissement. Sa table octogonale et ses arêtes chanfreinées témoignent de son excellente facture. Néanmoins, le clou planté dans le bois du manche contraste avec cette appa-

rence si soignée: habituellement pour affermir un manche, on enfonce à travers l'œil du marteau, dans le bois, un petit coin nommé *angrois*<sup>19</sup>.

Si ce marteau est esthétiquement exceptionnel, sa forme générale le rattache par contre à un type très courant à l'époque romaine. Certaines caractéristiques morphologiques de notre exemplaire, à savoir une table plate, une panne émoussée et des dimensions restreintes, attestent d'une part la finesse du travail exécuté avec cet outil, et d'autre part nous incitent à l'attribuer à un artisan du bois, voire de l'os. Son association avec une petite scie à guichet, découverte le long de la jambe gauche du défunt<sup>20</sup>, confirme cette hypothèse. En effet, ses dents relativement espacées (env. 0.3 cm entre les pointes des dents) ainsi que sa petite taille, indique également un travail fin sur du bois ou de l'os. On peut donc penser à un ébéniste ou à un tabletier.

Les ustensiles culinaires, essentiellement des couteaux, sont régulièrement mis au jour dans des nécropoles. Ils sont à mettre en relation avec les dépôts d'offrandes alimentaires. Cinq objets, habituellement attribués au domaine culinaire, ont été mis au jour dans la tombe à inhumation st. 88. Le premier, une poêle, avait été placé sous le coude droit du défunt<sup>21</sup>. Celle-ci, que l'on peut qualifier de tripode, appartient à un type peu répandu à l'époque romaine<sup>22</sup>. En fait, nous ne connaissons qu'un seul parallèle complet, quoique morphologiquement assez éloigné de notre exemplaire: il s'agit de la pièce publiée par J. Prammer<sup>23</sup>. La poêle octogonale de Payerne, d'excellente facture, témoigne d'une certaine recherche esthétique, bien que la symétrie de l'ensemble ne soit pas parfaite.

La fonction de cette pièce reste problématique. Ses trois pieds permettaient de la poser directement dans le foyer, au-dessus des braises. Nous pourrions alors l'identifier comme une simple poêle à frire, dans laquelle on pouvait cuire un œuf<sup>24</sup>. Toutefois ses dimensions si restreintes appellent une certaine réserve quant à cette première identification. Le mobilier découvert en association nous permet d'émettre une seconde hypothèse. Nous avons déjà vu que le marteau et la scie étaient vraisemblablement attribuables à un ébéniste ou un tabletier. Or ces deux artisans utilisaient des produits nécessitant d'être chauffés, tels des colles ou des cires: notre poêle remplissait peut-être cette fonction<sup>25</sup>.

Le second instrument culinaire, une louche, a été découvert à gauche du crâne. Les traces de tissu visibles sur le manche accèdent, on l'a dit, l'hypothèse de la présence d'un coussin soutenant la tête du défunt. Le manche plat de cette pièce présente d'une part de légers rebords, et d'autre part deux trous et un (éventuel) rivet placés en triangle. Ces caractéristiques, à notre connaissance sans parallèle, attestent l'existence d'un manche en bois. Celui-ci devait surtout jouer un rôle décoratif, puisque seule la face supérieure était dotée d'une plaquette<sup>26</sup>.

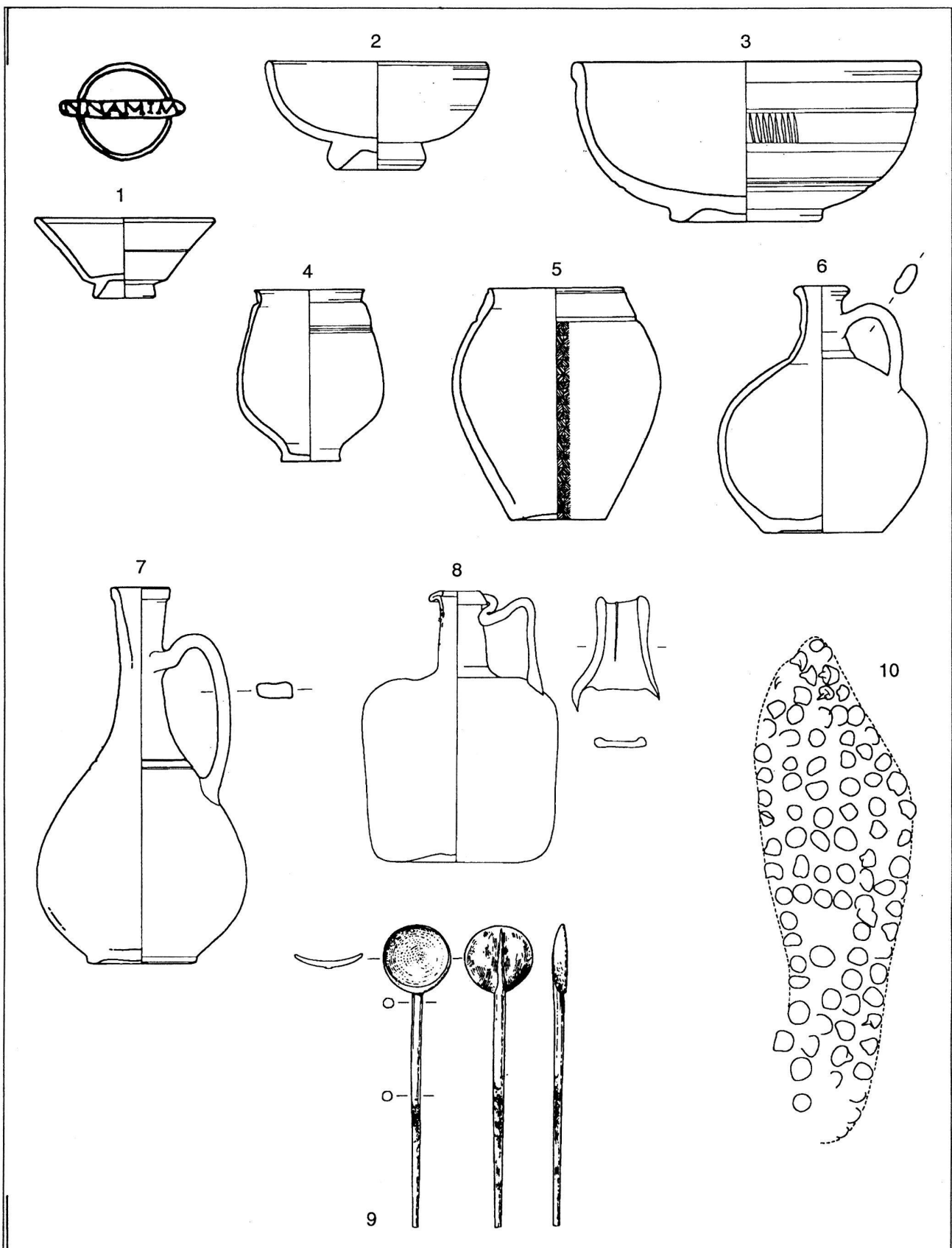


Fig. 4. Payerne VD, Route de Bussy. Zone est. Tombe à inhumation st. 88. Le mobilier. 1-7 céramique; 8 verre; 9 os; 10 fer. Ech. 1:3 (1-8.10); 2:3 (9).

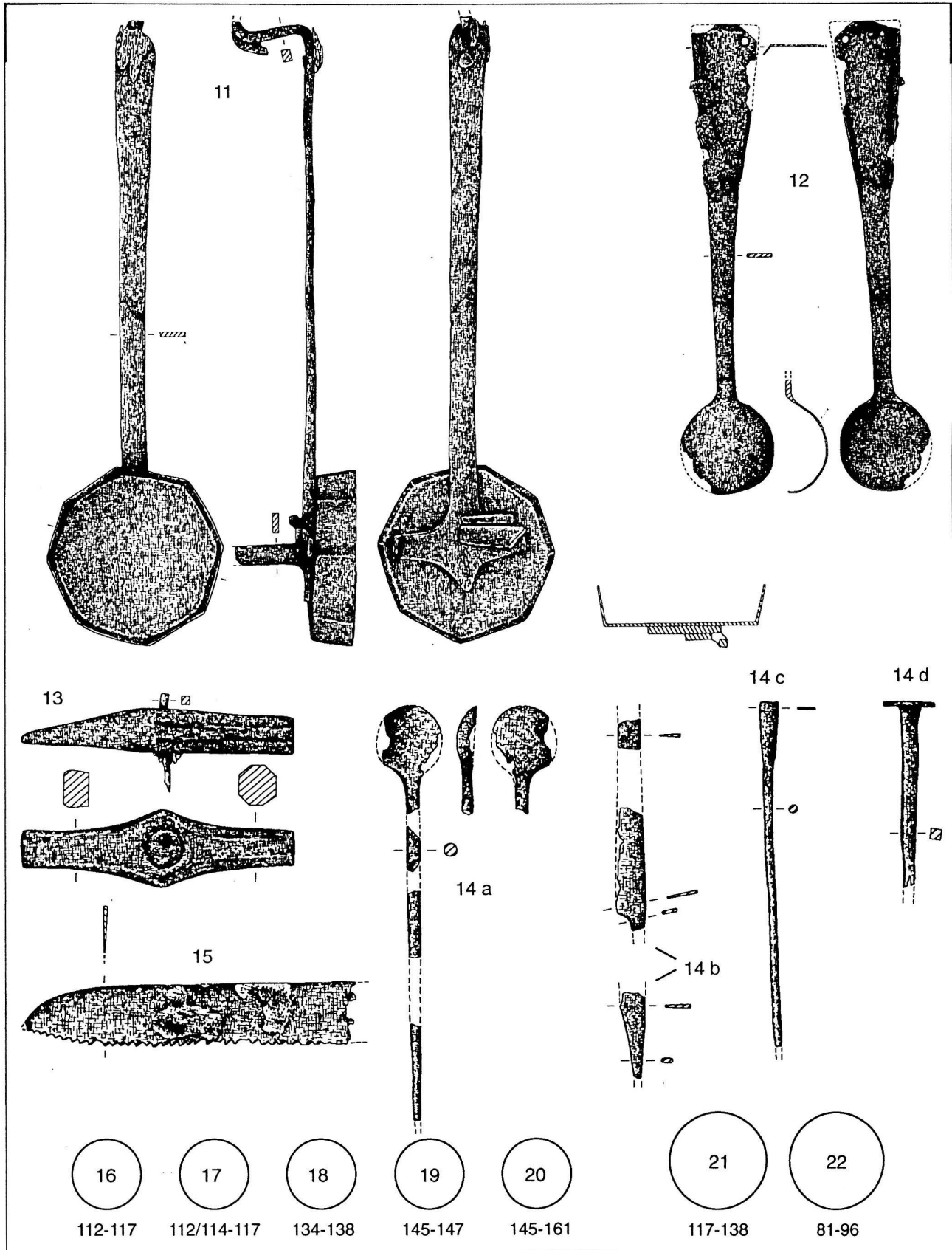


Fig. 5. Payerne VD, Route de Bussy. Zone est. Tombe à inhumation st. 88. Le mobilier. 11-15 fer; 16-22 monnaies. Ech. 1:3 (11.12); 1:2 (13-15).

Les trois derniers instruments culinaires, une cuillère de type *cochlear* et deux lames de couteaux(?), ont été retrouvés à la hauteur du bassin et ne formaient plus qu'un amas de rouille avec deux autres objets en fer, un stylet et un clou. L'aspect «compact» de ce dépôt, son emplacement ainsi que la présence exclusive de petits objets suggèrent qu'ils étaient tous réunis dans une sacoche, probablement en cuir ou en tissu. La cuillère, bien que très fragmentaire, est un *cochlear* d'un type courant durant les deux premiers siècles de l'Empire. Cependant, sa singularité, à notre connaissance sans parallèle, réside dans sa matière constituante, le fer<sup>27</sup>.

Deux lames fragmentaires proviennent probablement de couteaux différents<sup>28</sup>. Leur faible largeur nous incite à les classer parmi les objets personnels, aux usages probablement multiples.

Les stylets découverts dans une sépulture sont généralement considérés comme une preuve de l'alphabetisation du défunt<sup>29</sup>. Le stylet de la tombe à inhumation st. 88 de Payerne ne présente aucune caractéristique exceptionnelle.

Le défunt fut inhumé avec ses chaussures aux pieds<sup>30</sup>. Le cuir ayant disparu, seuls les clous plantés dans les semelles furent conservés. Ceux-ci sont disposés selon un schéma préétabli, le type 3c selon la typologie de C. van Driel-Murray<sup>31</sup>. Ce dessin, particulièrement courant le long du Rhin, est également bien représenté dans la nécropole d'En Chaplix, à Avenches VD.

Les clous apparaissent dans la plupart des tombes à inhumation et ont généralement servi à l'assemblage du cercueil. C'est également le cas pour la sépulture st. 88 de la nécropole de Payerne. Plusieurs clous nous sont parvenus avec les traces des fibres du bois conservées par la corrosion. Celles-ci attestent, à notre sens, l'emploi de planches de 1–1,5 cm d'épaisseur. Tous ces clous sont du même type, IB selon la typologie établie par W.H. Manning<sup>32</sup>, mais présentent des dimensions variant légèrement. Toutefois, ces variations ne nous paraissent pas refléter des emplois différenciés.

Le rôle du clou découvert dans la «sacoche» du défunt, avec ses objets personnels, est plus délicat à définir<sup>33</sup>. Faut-il y voir un objet personnel au même titre qu'un stylet? Sa présence évoque-t-elle le métier du défunt? Avait-il une valeur apotropaïque? Nous ne sommes pas en mesure d'étayer ou d'exclure l'une ou l'autre de ces hypothèses.

Comme nous venons de le voir, le mobilier en fer de cette tombe à inhumation est exceptionnel à plus d'un titre. Le marteau et la scie à guichet ont probablement appartenu à un ébéniste ou un tabletier. Tous les autres objets ont une fonction habituellement reconnue (cuisine, écriture), mais tous ont également pu en être détournés. La poêle permet de chauffer toutes sortes de produits, dont des colles, la louche et la cuillère de transvaser des liquides et des poudres<sup>34</sup>, le couteau peut faire office de grattoir ou de spatule et le stylet de pointe à tracer. Tous pourraient donc à la rigueur être considérés comme des outils de cet artisan.

Les monnaies (Anne Geiser)<sup>35</sup>

### La bourse

#### Composition et nature du dépôt

Les cinq monnaies du petit dépôt, à réception au Cabinet des médailles, étaient soudées en deux lots séparés. L'un réunissait un Trajan émis entre 112/114 et 117 ap. J.-C. (cat. 17) et un Marc Aurèle César frappé entre 145 et 147 (cat. 19). Les trois autres monnaies soit un Trajan (112–117 ap. J.-C.) (cat. 16), un Hadrien (134–138) (cat. 18) et un Antonin (145–161) (cat. 20) composaient le second lot. Aucune trace du contenant n'a pu être observée avant restauration<sup>36</sup>. Néanmoins, la position et le regroupement des cinq monnaies près de la hanche droite du défunt permettent d'identifier une bourse, sans doute pendue à sa taille.

Le *terminus post quem* numismatique du dépôt est fourni par la monnaie la plus récente, émise pendant la période du quatrième consulat d'Antonin, soit entre 145 et 161 de notre ère.

La seule valeur monétaire de la bourse est le denier. Peut-on par conséquent parler d'un tri d'espèces au moment de la constitution du dépôt? La composition de la bourse découverte à Genève GE-Saint-Antoine illustre un instantané de circulation monétaire de la fin du 2e s., compte tenu à la fois de sa composition et des circonstances brutales de la disparition de l'individu qui en était le dépositaire. Elle rassemblait des émissions de valeurs variées: 1 denier, 5 sesterces, 1 *dupondius* et 1 *as*<sup>37</sup>. Il s'agit donc d'un dépôt involontaire dont le contenu ne peut pas avoir été trié préalablement. Les tombes à incinération de Brigue-Glis VS montrent une pratique de dépôt constante par le choix d'une seule espèce: le sesterce<sup>38</sup>. En Gaule romaine, on trouve plusieurs tombes à inhumation avec 5 deniers ou plus. C'est le cas particulièrement de la tombe découverte en 1969 à Vienne-Charavel (5 deniers, le plus récent d'Hadrien) et de celle trouvée en 1836 à Lyon (25 deniers, Antonin)<sup>39</sup>. Dans le cas de la tombe à inhumation de Vienne-Charavel, les 5 deniers étaient placés volontairement dans la main du mort<sup>40</sup>. On peut donc parler de sélection des valeurs des espèces.

Celles-ci sont-elles prélevées dans la circulation courante au moment du dépôt? La durée des émissions représentées dans la bourse de Payerne est de 31/49 ans (fourchette: 112/114–145/161 ap. J.-C.)<sup>41</sup>. Celle de Saint-Antoine de 64/73 ans (fourchette: 103/111–175/176 ap. J.-C.) comme celle de plusieurs tombes de Brigue-Glis (tombes 4, 2 et 13, même fourchette) dont les espèces auraient été préalablement choisies. Cette similitude montre que s'il y a un tri des valeurs (peut-être parfois de types<sup>42</sup>) au moment de la constitution des dépôts funéraires volontaires, il n'y a pas forcément un tri des émissions de la valeur retenue. Autrement dit, les espèces représentées dans les trois tombes

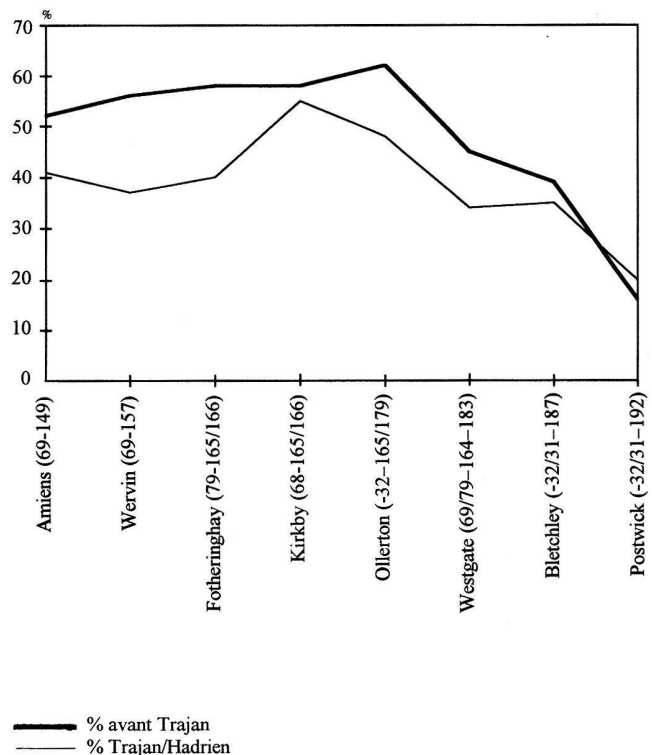




Fig. 6. Payerne BD, Route de Bussy. Zone est. Tombe à inhumation st. 88. Les deniers de la bourse (cat. 16–20). Ech. 1:1.

de Brigue-Glis sont celles (ici des sesterces) qui ont encore cours au moment du dépôt funéraire et représentent un instantané de circulation des sesterces. Les dépôts funéraires volontaires peuvent donc être représentatifs des émissions en cours dans leur durée contrairement à certains trésors dans lesquels on est en présence d'espèces prélevées bien avant leur thésaurisation, en raison d'un poids ou d'un titre précieux élevé par exemple.

Les émissions de Trajan et d'Hadrien, les plus anciennes de la bourse de Payerne, représentent la proportion la plus importante des deniers en présence (60%). Dans le dépôt funéraire de Vienne-Charavel, qui compte 5 deniers frappés entre 74 et 137 ap.J.-C. (durée 63 ans), elles figurent pour 50%. Ce phénomène, qui apparaît aussi dans les proportions des trésors de deniers dont le *terminus* est situé entre 144/145 et 161/166, est sans doute relatif à la production importante de ces monnaies et à la lenteur de la distribution des émissions les plus récentes dans les provinces romaines<sup>43</sup>. C'est entre 165/179 (trésors anglais de Fotheringhay, Kirkby et Ollerton) que les deniers de Trajan et d'Hadrien (98–138 ap.J.-C.), soit 27/81 ans après leur émission, parviennent le mieux dans les provinces les plus reculées de l'Empire. L'ensemble des frappes de deniers antérieures à la réforme de 107 ap.J.-C. suit une courbe parallèle légèrement inférieure<sup>44</sup>. La réforme de Trajan ne semble par conséquent pas avoir eu d'effet immédiat dans les provinces pour le denier.



Graphique 1. Circulation des monnaies antérieures à Trajan et pourcentage des émissions de Trajan et d'Hadrien dans plusieurs trésors de deniers enfouis entre 149 et 192 ap.J.-C.

## Emissions et métrologie

Les 5 deniers de Payerne sont présents dans les trésors dont les *termini* sont plus ou moins contemporains. Sur 8 trésors examinés, en majorité anglais, 6 présentent de 1–12 monnaies des types de Payerne. Les types les mieux représentés sont les plus récents, soit ceux frappés sous le règne d'Antonin.

Les monnaies de Payerne sont situées dans la moyenne pondérale des espèces de mêmes types ou des mêmes empereurs retrouvés dans les trésors. Les quelques deniers examinés dans les cachettes les plus récentes n'affichent pas forcément un affaiblissement de poids relatif à une durée de circulation de 31/41 ans supérieure au dépôt de Payerne.

## Les deux bronzes

Les deux bronzes retrouvés dans la même tombe, mais en dehors de la bourse, sont trop abîmés pour être bien identifiés. C'est le cas de la plupart des bronzes de la nécropole qui ont été particulièrement altérés par leur environnement.

## Datation de la sépulture

Si le *terminus post quem* numismatique est de 145 ap. J.-C., le mobilier céramique permet de préciser la datation de la sépulture, en l'avancant de quelques années: en effet, l'importation des coupes Drag. 40 de Gaule orientale (no 2) n'est, dans nos régions, pas antérieure à c. 160. Le bol Drag. 37 à revêtement argileux no 3 n'est lui aussi pas attesté avant le milieu du 2<sup>e</sup> s., tout comme les productions de *Cinnamus* de Lezoux (coupe no 1). Le gobelet à revêtement argileux no 4 trouve un parallèle exact dans une sépulture d'Avenches VD-En Chaplix datée des années 150–180. Enfin, le gobelet/tonnelet en *terra nigra* no 5, correspond à un type fréquent dans les ensembles avenchois de la fin du 1<sup>er</sup> et de la première moitié du 2<sup>e</sup> s. Ces quelques observations autorisent donc une datation aux environs de 160/170 ap. J.-C.

Daniel Castella  
Archéodunum S.A.  
En Crausaz  
1124 Gollion

Anika Duvauchelle  
Route de Vaulion  
1323 Romainmôtier

Anne Geiser  
Cabinet des Médailles du Canton de Vaud  
Palais de Rumine  
1014 Lausanne

## Notes

- Effectués sur mandat de l'archéologue cantonal Denis Weidmann, ces travaux sont pris en charge par les Routes Nationales en application de l'arrêté du Conseil Fédéral du 13 mars 1961. Les recherches sur le terrain sont placées sous la direction de F. Eschbach, Archéodunum SA. Ch. Martin a dessiné et catalogué le récipient en verre; M. A. Porro (Turin) est chargé de l'étude anthropologique de la nécropole; les dessins ont été réalisés par B. Gubler, E. Gutscher et I. Jaworowska. Le matériel a été restauré par le laboratoire du Musée Cantonal d'Archéologie et d'Histoire à Lausanne (A. Berthoud). Que toutes ces personnes trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.
- ASSPA 75, 1992, 224.
- ASSPA 76, 1993, 212.214; 77, 1994, 207s.
- Inventaire des Voies Historiques de la Suisse (E. Vion). Voir notamment: E. Vion, Le grand chemin des mulets de Morges à Payerne: un itinéraire victime des premières modernisations. Paysages découverts 2, 1993, 113–146 (en particulier 140–143).
- L'existence de cette hypothétique voie romaine pourra être vérifiée lors de l'ultime campagne de fouilles prévue sur le site en 1995.
- Plusieurs sépultures sans mobilier ne peuvent être datées précisément. Une datation C14 a été effectuée sur l'une d'entre elles (st. 3): 1640±65 BP, 390–640 cal. AD (2 Sigma); réf. ARC91/R1143C (Archéolabs).
- On observe en effet dans ce secteur de très fortes concentrations de cendres, d'esquilles osseuses calcinées et de matériel majoritairement brûlé (céramique, verre, métal, etc.), datables de la période 50–250 ap. J.-C. Quelques incinérations sont également signalées, pour la plupart datables du 2<sup>e</sup> et du début du 3<sup>e</sup> s.
- Située au sud immédiat de la tombe st. 88, cette incinération antérieure peut être datée de la fin du 1<sup>er</sup> ou du début du 2<sup>e</sup> s.
- Fibule à arc non interrompu présentant une arête supérieure. Attesté dès l'époque augustéenne tardive, ce type est régulièrement signalé durant tout le 1<sup>er</sup> s., surtout dans le nord-ouest de la Suisse et dans l'est de la France.
- La st. 98 est une inhumation dorsale en pleine terre, orientée ouest-est. La plus grande partie du crâne, le bras gauche et la moitié supérieure du tibia gauche de la défunte ont été détruits par l'inhumation st. 88; plusieurs éléments du squelette ont été récoltés dans le remplissage de cette dernière. La st. 98 est par ailleurs coiffée par l'incinération st. 70 (voir note 8) et pourrait donc bien être attribuable au 1<sup>er</sup> s.
- Le cercueil est exceptionnellement large par rapport à ceux de la nécropole d'Avenches VD-En Chaplix: la plus grande largeur y est de 64 cm et la moyenne de 52,7 cm (adultes).
- Position qui permet d'affirmer que ce sont les planches de fond qui ont été assemblées sur les parois du cercueil. Les exemples de fixation latérale des parois sur la tranche des planches de fond (clous horizontaux) semblent plus fréquents dans la nécropole d'Avenches VD-En Chaplix (2<sup>e</sup>–début du 3<sup>e</sup> s.).
- Réf. LRD94/R37971.
- Dans la nécropole d'Avenches VD-En Chaplix (2<sup>e</sup>–début du 3<sup>e</sup> s.), plusieurs identifications ont pu être réalisées, soulignant la variété des espèces utilisées pour la confection des cercueils (sapin, chêne, if commun, chêne doublé de sapin).
- St. 342: sépulture féminine (3 cruches; 2 gobelets; 2 écuelles; 1 bol); st. 343: sépulture masculine (2 cruches; 1 gobelet; 1 assiette; 1 coupe; 1 bol). Les deux sépultures, à cercueil, sont datées respectivement de c. 150 et c. 150–180 ap. J.-C.
- «*Sum cocleis habilis, sed necminus utilis ovis. / Numquid scis potius cur cochleare voces?*» (Je suis faite pour les escargots, mais je ne sers pas moins pour les œufs. Savez-vous pourquoi l'on m'appelle plutôt cuillère à escargots?): Martial, XIV, 121, cité par J.-C. Béal, Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon (Lyon 1983) 253, note 2. Deux exemplaires ont été mis au jour dans des incinérations de la nécropole d'Avenches VD-En Chaplix: st. 47 (c. 100–150 ap. J.-C.) et st. 133 (c. 135–160 ap. J.-C.).
- Ce nombre est inhabituellement élevé. Dans la nécropole contemporaine d'Avenches VD-En Chaplix, seules 3 des 32 adultes inhumés

<i>Tombes à inhumation</i>	<i>Fourchette</i>	<i>Durée</i>	<i>% Trajan/Hadrien</i>	<i>Valeurs et nombres</i>	<i>Références</i>
(F) Vienne, Charavel, 1969: 7	74–137	63 ans	50%	5 deniers	BSFN 34, 1979, 495–497
(F) Lyon 1836 (mal identifiée)	69/79–145	66/76 ans	ind.	25 deniers	CTMAF V.1, 62s.31
(F) Dourges (mal identifiée)	c.9/14–138	c.124 ans	11%	9 dp, as	CTMAF II, 88s.
(VD) Payerne 1993 st. 88	112/114–145/161	31/49 ans	60%	5 deniers	
(F) Arenthon, 1864/5 (mal identifiée) <i>Tombes à incinération</i>	c.57–180	c.123 ans	–	2 aurei	CTMAF V, 100
(VS) Brigue-Glis 1993: t.3	103–134	31 ans	75%	3 hs	ITMS 1, 138
(F) Vienne, Charavel, 196: t. A1	115–141	26 ans	75%	1 denier, 1 hs, 1 dp, 1 as	BSFN 34, 1979, 495–497
(VS) Brigue-Glis 1993: t.12	141–161	20 ans	–	2 hs	ITMS 1, 142
(VS) Brigue-Glis 1993: t.4	103–176	73 ans	50%	6 hs	ITMS 1, 138
(VS) Brigue-Glis 1993: t.2	103–176	73 ans	33%	3 hs	ITMS 1, 137s.
(VS) Brigue-Glis 1993: t.13	103–176	73 ans	14.2%	7 hs	ITMS 1, 142s.
(VS) Brigue-Glis 1993: t.11	85–183	98 ans	33.3%	3 hs	ITMS 1, 141s.
(VS) Brigue-Glis 1993: t.10	c.125–183	c.58 ans	16.6%	6 hs	ITMS 1, 141
<i>Tombes et dépôts à caractère particulier (militaire)</i>					
(GE) Genève, St-Antoine	103/111–175/176	64/73 ans	37.5%	1 denier, 5 hs, 1 dp, 1 as	GNS 41, 1991, 61–75
(F) Lyon, Croix-Rousse 1950: bourse à la ceinture	-32/31–194	225/6 ans	15%	12 deniers, 1 hs	Gallia 8, 1950, 146–148
(F) St-Didier-au-Mont-d'Or	c.69/79–197	c.128 ans	14%	17 deniers, 4 airain	CTMAF, V.1, 63.34

Tableau 1. Tombes à inhumation, à incinération et dépôts divers avec 2 monnaies et plus dont l'émission la plus récente est située entre c. 130 et 200 ap. J.-C.

<i>Nom du trésor (nombre de deniers)</i>	<i>Fourchette</i>	<i>Durée des émissions</i>	<i>% Trajan/Hadrien (98/117–117/138)</i>	<i>% ant. à la réforme de Trajan (107)</i>	<i>Références</i>
(F) Amiens (43)	69–149	80 ans	52%	41%	TM 12, 1990, 11
(GB) Wervin (16)	69–157	88 ans	56%	37%	CHRB 6, 27
(GB) Fotheringhay (45)	79–165/166	86/87 ans	58%	40%	I. Carradice, A. Burnett, CHRB 9, 43–45
(GB) Kirkby (29)	68–165/166	97/98 ans	58%	55%	A. Burnett, CHRB 9, 41s.
(GB) Ollerton (417)	-32/31–165/179	196/211 ans	62%	48%	I. Carradice, A. Burnett, CHRB 9, 46–49
(GB) Westgate (9) <sup>45</sup>	69/79–164/169 ou 183	86/97 ans	45%	34%	A. Burnett, CHRB 6, 29
(GB) Bletchley (923)	-32/31–187	218/219 ans	39%	35%	T. Tuckett, CHRB 9, 50–64
(GB) Postwick (188)	-32/31–192	222/223 ans	16%	20%	T. Tuckett, A. Burnett, CHRB 9, 65–69

Tableau 2. Circulation des monnaies antérieures à Trajan et pourcentage des émissions de Trajan et d'Hadrien dans plusieurs trésors de deniers enfouis entre 149 et 192 ap. J.-C.

<i>Dépôt (fourchette/nombre)</i>	<i>RIC II, 245 BMC III.474</i>	<i>RIC II, 334 BMC III.631</i>	<i>RIC II, 256 BMC III.680</i>	<i>RIC III, 429a BMC IV.594</i>	<i>RIC III, 136 BMC IV.533</i>	<i>Total</i>	<i>Références</i>
Payerne (112/114–145/161)	1 (3.13 g)	1 (2.67 g)	1 (3.13 g)	1 (3.24 g)	1 (3.45 g)	5	
(F) Amiens (69–149/43)				1 (3.48 g)		1	TM 12, 1990, 17.43
(GB) Wervin (70–157/161)			1 (2.83 g)			1	CHRB 6, 27. 11
(GB) Kirkby (68–166/29)		1 (2.93 g)				1	A. Burnett, CHRB 9, 42.16
(GB) Ollerton (-32–179/417)		1			4	5	G. Brooke, NC 12, 1912, 162.145; 172.295–298 (sans poids)
(GB) Bletchley (-32–187/23)	1 (2.87 g)	2 (2×3.26 g)	2 (3.36 g)	6 (3.06 g; 2×3.29 g)	1	12	M. Crawford, NC 9, 1969, 118.165; 120.248–250; 119.203 (sans poids); T. Tuckett, CHRB 9, 57.267; 297s.; 61.514–516
(GB) Postwick (-32–192/88)				1 (2.65 g)		1	T. Tuckett, A. Burnett, CHRB 9, 68.67
<i>Total</i>	2	5	4	9	6	26	

Tableau 3. Représentation des émissions de Payerne dans les trésors contemporains et postérieurs (145–192 ap. J.-C.).

- étaient accompagnés de monnaies, au nombre de 2 à chaque fois. Un exemple – géographiquement proche mais légèrement plus tardif (milieu du 3e s.) – de sépulture à inhumation avec bourse (13 pièces) est signalé à Unterseen (BE): D. Streit, Das römische Gräberfeld von Unterseen. Jahrbuch vom Thuner- und Brienzensee 1987, 69–89. Etude en cours par F.E. König.
- 18 A. Haffner, Das keltisch-römische Gräberfeld Wederath-Belginum (Mainz 1971–1991); R. Ludwig, Das frühromische Brandgräberfeld von Schankweiler, Kreis Bitburg-Prüm. Trierer Zeitschrift 51, 1988, 51–422; P. Donati et al., Ascona: La necropoli romana. Quaderni d'informazione dell'ufficio e commissione cantonale dei monumenti storici 12 (Bellinzona 1987); Ch. Simonett, Tessiner Gräberfelder. Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 3 (Basel 1941); S. Martin-Kilcher, Das römische Gräberfeld von Courroux im Berner Jura. Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 2 (Derendingen/Solothurn 1976) pl. 39,A2; R. Bacher, Das römische Gräberfeld auf dem Rossfeld (Engelhalbinsel) bei Bern. Mémoire de licence non publié (Bern 1983) pl. 32; D. Castella, La nécropole du port d'Avenches. Aventicum IV, CAR 41 (Avenches 1987) 51.
- 19 Ce dispositif est particulièrement nécessaire lorsque l'emmanchement est un œil circulaire, car ce dernier laisse souvent le manche tourner sur lui-même.
- 20 Des traces de tissu, provenant probablement du pantalon, ont été conservées sur la lame.
- 21 Des fibres de bois provenant du cercueil sont conservées sur le manche.
- 22 Cette constatation est peut-être à nuancer; en effet, il semble que la corrosion ait parfois rendu cet ustensile méconnaissable. Cf. V. Schaltenbrand, Eisen, dans: A. Hochuli-Gysel et al., Chur in römischer Zeit, 2: A. Ausgrabungen Areal Markthalenplatz. B. Historischer Überblick. Antiqua 19 (Basel 1991) 154–195 (en particulier 172).
- 23 J. Prammer, Römische Siedlungsspuren in der Donauniederung bei Kagers. Das archäologische Jahr in Bayern 1992, fig. 66.
- 24 Cf. V. Schaltenbrand (note 22) 172.
- 25 Une corrosion particulière est visible sur le fond de la poêle; son analyse permettrait peut-être de connaître ce qu'elle a contenu. Il faut toutefois admettre que les rebords de cette poêle sont peu élevés et ne permettraient de faire chauffer qu'une petite quantité de produit.
- 26 Sur l'autre face du manche, les traces de tissu conservé interdisent d'imaginer une seconde plaquette.
- 27 Habituellement les *cochlearia* sont fabriquées en os, en bronze ou en argent. Cf. E. Riha et W.B. Stern, Die römischen Löffel aus Augst und Kaiseraugst. Forschungen in Augst 5 (Augst 1982).
- 28 Ces deux lames fragmentaires pourraient provenir d'une même pièce, en l'occurrence de forces de petites dimensions; toutefois leurs bases présentent un décrochement différent, ce qui discrédite cette hypothèse.
- 29 Cf. S. Martin-Kilcher (note 18) pl. 63,A5; A. Haffner (note 18) pl. 407,1565 i–l; etc.
- 30 Cet emplacement des chaussures est attesté dans d'autres sépultures à inhumation, notamment à Avenches VD-En Chaplix.
- 31 Cf. C. van Driel-Murray et M. Gechter, Funde aus der Fabrica der Legio I Minerva am Bonner Berg. Beiträge zur Archäologie des römischen Rheinlands 4, 1984, 1–83 (en particulier 20 s.).
- 32 W.H. Manning, Catalogue of the romano-british iron tools, fittings and weapons in the British Museum (London 1985) 134–137.
- 33 Son intégration à l'amas ferreux de la «sacoche» atteste sa présence dans cet ensemble; il paraît fort improbable qu'il puisse provenir du cercueil ou du remplissage de la fosse.
- 34 La louche peut faire partie de l'outillage d'un bronzier: cf. G. Mossler, Werkzeug und Handwerk: Bemerkungen zu den Eisenfunden vom Magdalensberg, Kärnten. Ann. Naturhist. Mus. Wien 78, 1974, 80. E. Riha admet que des *cochlearia* ont pu avoir d'autres fonctions que culinaires: E. Riha et W.B. Stern (note 27) 10. G. Jacobi, quant à lui, publie des outils en forme de cuillère, à la fonction mal définie: G. Jacobi, Werkzeug und Gerät aus dem Oppidum von Manching. Ausgrabungen in Manching 5 (Wiesbaden 1974) pl. 10,171.172.
- 35 Littérature et abréviations:
- BMC III: H. Mattingly, Coins of the Roman Empire in the British Museum: vol. III: Nerva to Hadrian. London 1966.
- BMC IV: H. Mattingly, Coins of the Roman Empire in the British Museum: vol. IV: Antoninus Pius to Commodus. London 1968.
- BSFN: Bulletin de la Société française de numismatique.
- C.: H. Cohen, Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain, vol. 2. Graz 1955 (2e éd.).
- CHRB 9: R. Bland (éd.), The Chalfont Hoard and other Roman Coin Hoards, Coin Hoards from Roman Britain, vol. 9. London 1992.
- CTMAF V.1: X. Loriot, D. Nony (éd.), Corpus des trésors monétaires antiques de la France, t. V, Rhône Alpes, première partie. Paris 1987.
- CTMAF V.2: X. Loriot, D. Nony (éd.), Corpus des trésors monétaires antiques de la France, t. V, Rhône Alpes, deuxième partie. Paris 1988.
- Gallia 8, 1950: P. Willeumier, XVe circonscription, Lyon, a) La bataille de 197. Gallia 8, 1950, 146–148.
- GNS: Gazette numismatique suisse.
- ITMS 1: Académie suisse des sciences humaines et sociales (éd.), Inventaire des trouvailles monétaires suisses 1. Berne 1993.
- RIC II: H. Mattingly, E. A. Sydenham, The Roman Imperial Coinage, vol. II: Vespasian to Hadrian. London 1926.
- RIC III: H. Mattingly, E. A. Sydenham, The Roman Imperial Coinage, vol. III: Antoninus Pius to Commodus. London 1930.
- RSN: Revue suisse de numismatique.
- TM: Bibliothèque nationale, Cabinet des médailles (éd.), Trésors monétaires. Paris.
- 36 Restauration effectuée par les mandataires du Cabinet des médailles, M. Prod'Hom et S. Ramseyer que nous remercions pour ces observations.
- 37 F. König, Die Barschaft des «Romain de Saint-Antoine» (Genf/GE). GNS 41/163, 1991, 68s.72–75.
- 38 A Brigue (VS) 90% des trouvailles sont des sesterces: voir F. Wiblé, dans: ITMS 1, 135 pour qui la présence de ces valeurs identiques dans les tombes est sans aucun doute le fait d'un choix délibéré.
- 39 Tabl. I. Lyon 1836 est peut-être le fait de plusieurs tombes.
- 40 R. Auxerrois, Dépôts monétaires dans des tombes de Vienne (Isère). BSFN 34, 1979, 495–498.
- 41 F. Wiblé (Canton du Valais, dans: ITMS 1, 135) montre que, dans le cas de tombes julio-claudiennes de Martigny, les dépôts n'excèdent pas 30 ans d'émissions monétaires alors qu'à Brigue celles-ci peuvent durer autour de 50 ans. Parallèlement, des éléments de parure comme des bijoux ou des fibules accompagnent les monnaies qui sont elles mêmes choisies (valeurs, portraits, etc.).
- 42 F. Wiblé (dans: ITMS 1, 135) mentionne la forte présence d'émissions au nom d'impératrices: 75% sur l'ensemble des tombes examinées.
- 43 B. Foucray, Amiens XIII: un trésor de deniers rue des Jacobins. TM 12, 1990, 11.
- 44 Cassius Dion Cocceianus, Historia Romana 78, 15 (éd. U.F. Boissevain 3, 1901, 201) rappelle que Trajan ordonna en 107 de retirer les monnaies anciennes pour être refondues. Pour un commentaire du texte de Cassius Dion et sur la durée des émissions dans les circulations dans les provinces et en Italie, voir S. Bolin, State and currency in the Roman Empire to 300 AD, (Stockholm 1973) 52–58.
- 45 On notera au passage que la dernière monnaie de ce trésor est un denier de Lucille que le BMC place en 164/169 ou 183 ap.J.-C.? (BMC III, 426–428.317): les pourcentages relevés, comparés à ceux des autres trésors, tendent à montrer que sa datation et, par conséquent, le *terminus* du trésor de Westgate se situent plutôt vers 183 ap.J.-C.